



COVID-19

Le 5 mai 2020

Chers citoyens,

Suite à l'Arrêté ministériel numéro 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 15 mars 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19

Veillez prendre note que le bureau municipal demeure fermé au public jusqu'au 18 mai 2020 inclusivement.

La séance du conseil qui aura lieu ce soir sera donc à huis clos. Pour la période de questions, les citoyens sont invités à déposer leurs questions par courriel à : direction@sainttheophile.qc.ca ou à déposer leurs questions par écrit dans une boîte mise à votre disposition dans le portique de l'Hôtel de Ville. Le conseil répondra à vos questions lors de la séance suivante. Nous vous demandons de préciser pour quelle séance vous avez des questions en mentionnant en objet **ex** : Séance du 7 avril. Veuillez prendre note qu'aucune question par téléphone ne sera acceptée.

Pour les questions des séances du 7 avril et du 5 mai, le conseil répondra sur le procès-verbal du 2 juin 2020.

Merci de votre collaboration habituelle.

Mélanie Létourneau
Secrétaire-trésorière par intérim